

TEXTE n° 728

« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2001-2002

29 novembre 2001

PROPOSITION DE LOI

*relative au renforcement de la lutte
contre l'impunité des auteurs de certaines infractions.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté, en première lecture, la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 29 novembre 2001.

Le Président,

Signé : RAYMOND FORNI.

Voir les numéros : 3369 et 3419.

Justice.